

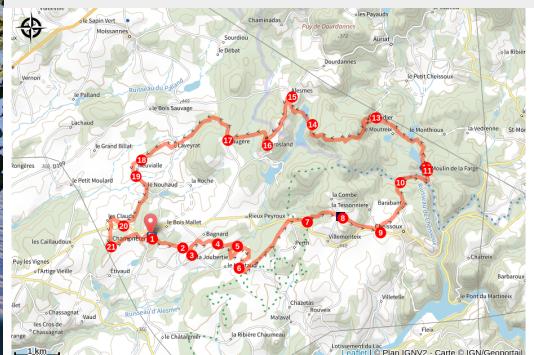


# Circuit VTT n°4 De Champnétery aux monts d'Auriat

Vallée de la Vienne – lac de Vassivière



Auriat - Chemin du borg d'étang du Moulin de la Farge (Pays Monts et Barrages - Aurélien Clavreul)



Ce circuit de cotation rouge (difficile) vous emmèneras sur les hauteurs des monts d'Auriat et de Champnétery.

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 30

Longueur : 26.0 km

Dénivelé positif : 522 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Paysage, Point de vue

# Itinéraire

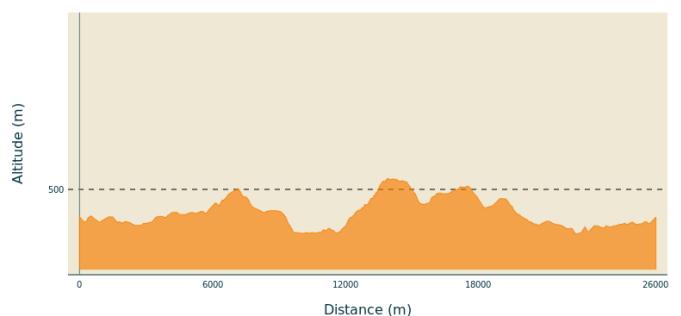
**Départ** : Place Clément Bataille,  
Champnétery

**Arrivée** : Place Clément Bataille,  
Champnétery

**Balisage** : Balisage VTT orange

**Communes** : 1. Champnétery  
2. Bujaleuf  
3. Cheissoux  
4. Saint-Moreil  
5. Auriat  
6. Moissannes

## Profil altimétrique



Altitude min 377 m Altitude max 530 m

1. Du parking, descendre la rue principale du bourg puis la rue de l'étang à gauche, derrière les bacs de tris sélectifs. Poursuivre sur la route sur 100m et prendre légèrement sur la droite dans le chemin herbeux sous les chênes. Passer sur la digue du petit étang et monter sur 100m jusqu'à un carrefour de 4 chemins.
2. Continuer tout droit jusqu'à passer entre les pignons de 2 bâtiments en pierre.
3. A la route, prendre à gauche jusqu'à Bagnard. A la ferme, prendre à droite puis aussitôt à gauche le chemin qui descend jusqu'à passer sur la digue de l'étang.
4. Après l'étang, laisser le chemin qui part à droite et continuer légèrement sur la gauche jusqu'à un carrefour. Dans celui-ci prendre tout droit dans le chemin avec des champs de part et d'autre. Continuer en lisière de bois avant de rentrer dans la forêt.
5. Après le pont du ruisseau d'Alesmes, suivre le chemin principal sur la droite jusqu'à un carrefour en forme de T. Prendre à gauche en montant en lisière de bois jusqu'à un champ. Le traverser pour rejoindre le bois en face. Tourner à droite et longer ce bois, laisser un chemin sur la gauche et continuer tout droit sur le chemin principal jusqu'à la petite route qui vient du Montaud.
6. A la route tourner à gauche, et la suivre sur environ 200 m. Au sommet de la côte emprunter le chemin à gauche. Continuer tout droit et laisser les chemins à gauche et à droite pour rester sur le chemin principal jusqu'à atteindre la RD 13. La traverser et prendre en face en montant.
7. Arrivée au Fondraud, prendre en face la route montante jusqu'à atteindre les maisons. Au carrefour des chemins juste après la maison, prendre à gauche et poursuivre en montant. Laisser le chemin à gauche puis celui à droite et continuer à monter jusqu'à la route.
8. Prendre en face en descendant vers le Ridou.  
Sur la droite, vous pouvez prendre le chemin agricole et le suivre pour monter jusqu'au site du Puy des Roches. Sinon, poursuivre sur la route et passer les maisons puis tourner à gauche et de suite à droite sur les chemins agricoles. Rester sur le chemin jusqu'au carrefour goudronné avec la RD13.
9. Prendre à gauche puis la première piste agricole carrossable à droite. Rester sur celle-ci jusqu'aux maisons de Barabant. A la dernière, prendre au ras à gauche



*Rando Millevaches*  
NATURE EN LIMOUSIN

- et longer la palissade en descendant. Laisser le chemin à droite à mi pente et continuer à descendre.
10. En bas de pente avant le ruisseau, prendre le chemin à droite à 90°. Au carrefour suivant, poursuivez tout droit jusqu'au passage à gué sur le ruisseau de Cheissoux. Le traverser et prendre à gauche jusqu'au Moulin de la Farge.
  11. Prendre à gauche le chemin menant à la digue de l'étang, et juste avant cette dernière, prendre le chemin à droite qui longe la rive de l'étang. Le suivre jusqu'à arriver à une piste carrossable.
  12. La prendre à gauche, passer sur la digue de l'étang et prendre le chemin montant à droite. Poursuivre sur 320 m avant d'arriver à une intersection. Prendre le chemin de droite jusqu'à la route. La traverser et prendre le chemin en face jusqu'à la route de Menudier.
  13. Prendre à gauche puis au carrefour avec la piste forestière à gauche, rester sur la route et continuer à grimper. Après la dernière maison à droite, prendre le chemin à gauche pendant 850 m. Au carrefour avec la piste, la prendre sur la droite puis prendre le chemin de terre à gauche. Laisser les chemins de part et d'autre et descendre jusqu'au croisement en bord 'étang.
  14. Prendre à droite, puis à gauche le chemin passant entre les deux étangs et remontant jusqu'à Alesmes.
  15. Au carrefour routier, prendre la route à gauche pendant 1,4 km.
  16. Après 400 m de descente et avant Grosland, prendre le chemin de terre à droite. Longer le grillage du captage et après celui-ci tourner à gauche et suivre le chemin s'enfonçant dans les bois en descendant. Traverser le ruisseau d'Alesmes. Cheminer 50 m dans la forêt avant d'arriver sur un chemin. Le prendre à gauche, virage à droite et remonter jusqu'au carrefour des 4 chemin de Laugère.
  17. Prendre à droite et suivre le chemin carrossable dans la forêt de Laveyrat, passer une antenne relais sur la gauche puis tourner à gauche au carrefour de 4 chemins. Descendre sur le chemin, prendre à gauche à une fourche et continuer de descendre. Suivre un virage à gauche et un autre à droite puis continuer tout droit jusqu'à arriver au hameau de Laveyrat. Traverser la route principale, continuer en face et après la dernière maison, tourner à droite à 90°. Suivre le chemin au milieu des champs sur plus de 600 m jusqu'à arriver à une petite route goudronnée entre Neuvialle et Jericho.
  18. Tourner à gauche puis presque aussitôt à droite après les sapins. Le chemin est entre 2 champs avec en ligne de mire un châtaigner bicentenaire. Arrivé à celui-ci, prendre à gauche jusqu'à la ferme de Neuvialle. Entre les 2 bâtiments, poursuivre tout droit jusqu'à rejoindre la route en descendant.
  19. Rester sur celle-ci pendant 600 m environ jusqu'au Nouhaud et prendre le chemin à droite après avoir longé le mur d'enceinte de la bâtie classée. Poursuivre sur ce chemin jusqu'aux Clauds.
  20. Longer la RD 13 et prendre à droite puis aussitôt à gauche en bordure du bâtiment de ferme. Faire 100 m puis quitter le chemin principal en prenant un petit sentier à 180° à gauche qui s'enfonce sous les arbres. Au cœur du hameau des Clauds, prendre à gauche sur la petite route goudronnée puis franchir prudemment la RD 13. Poursuivre en face, laisser les dernières maisons puis continuer sur 500 m.
  21. Au carrefour de 4 chemins, prendre à gauche et poursuivre pendant 700 m tout droit entre bois et champs jusqu'à la route du bourg. Prendre à droite, longer en contrebas l'arrivée de pistes de descente VTT sur votre gauche et prendre à



*Rando Millevaches*  
NATURE EN LIMOUSIN

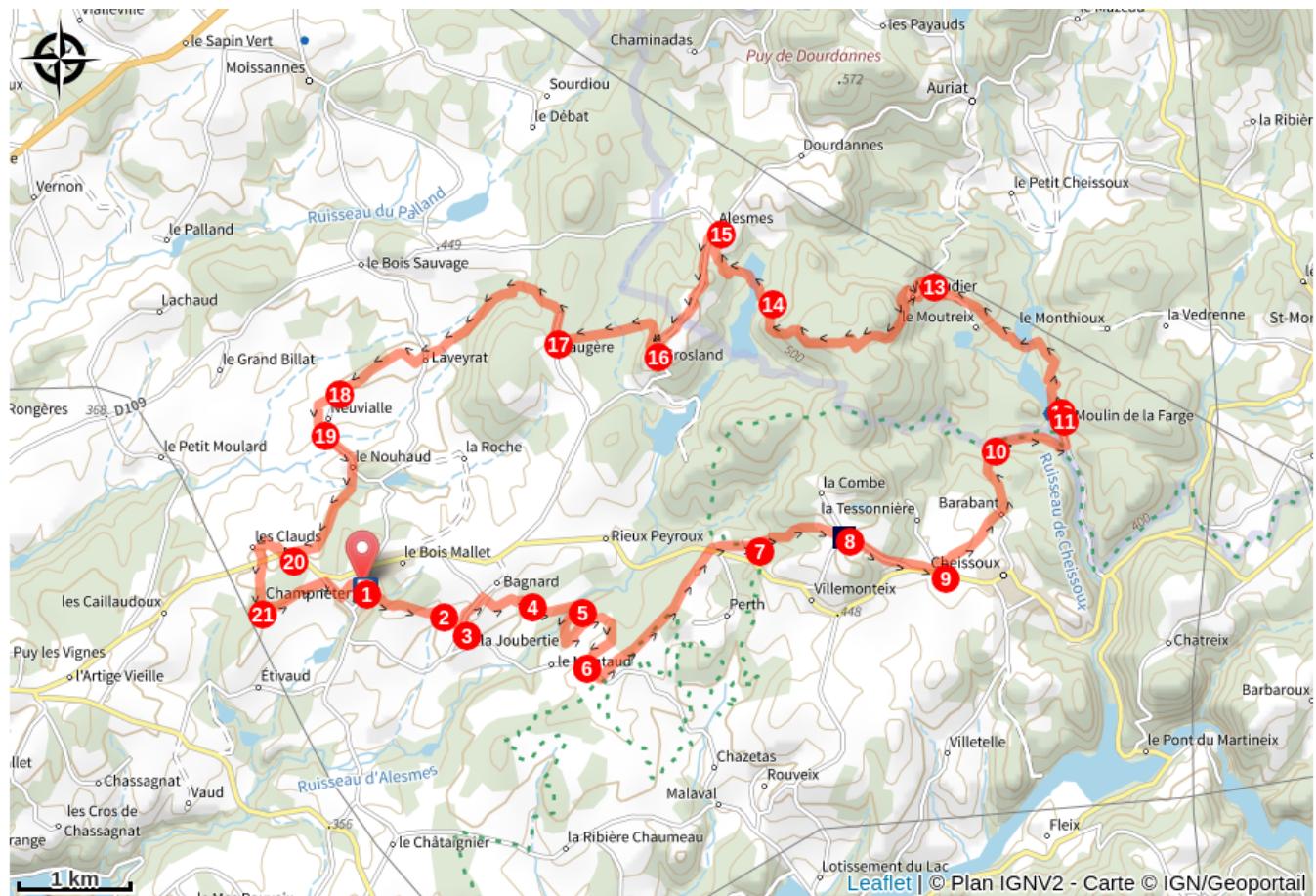
gauche la rue des Trois Chênes puis poursuivre sur le cheminement vous ramenant jusqu'à votre point de départ.



*Rando Millevaches*  
NATURE EN LIMOUSIN

13 déc. 2025 • Circuit VTT n°4 De Champnétery aux monts d'Auriat •

# Sur votre chemin...



Le Puy des Roches (A)



*Rando Millevaches*  
NATURE EN LIMOUSIN

13 déc. 2025 • Circuit VTT n°4 De Champnétery aux monts d'Auriat •

# Toutes les infos pratiques

## Comment venir ?

Accès routier

A 30 km de Limoges par la D941.

A 8 km de Saint-Léonard-de-Noblat par la D13.

Parking conseillé

Place Clément Bataille, Champrétery

## *i* Lieux de renseignement

### Office de Tourisme de Noblat

Place du Champ de Mars, 87400 Saint-Léonard de Noblat

otsi@ccnoblat.fr

Tel : 05 55 56 25 06

<http://tourisme-noblat.org/>



*Rando Millevaches*  
NATURE EN LIMOUSIN

13 déc. 2025 • Circuit VTT n°4 De Champrétery aux monts d'Auriat •

# Sur votre chemin....

---



## Le Puy des Roches (A)

Selon la légende, on prétend que les roches ont été apportées par la Vierge dans son tablier et on y montre les traces de ses pas et du berceau de l'enfant Jésus. L'endroit est malfamé. Ces roches ont longtemps servi de tanière à une louve qui fit de nombreuses victimes dans le pays. On dit aussi qu'un cheval blanc s'y cache. Il ne sort que la nuit pour se désaltérer et déguster l'herbe tendre qui pousse autour. Il est dangereux de rencontrer l'animal qui poursuit les voyageurs jusqu'à épuisement.

Crédit photo : Pays Monts et Barrages - Aurélien CLAVREUL



*Rando Millevaches*  
NATURE EN LIMOUSIN